



**AVIS DE CONVOCATION D'UNE
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL**

AVIS est par le présent donné qu'une séance spéciale du conseil de la Ville de Gatineau sera tenue par téléconférence, le **mardi 31 mars 2020 à 11 h**, et avis est signifié aux membres du conseil Maxime Pedneaud-Jobin, Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse, et ce, à la demande de monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin et selon l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, que les sujets suivants seront présentés et disposés, à savoir :

PAROLE DU MAIRE

PAROLE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1 **Projet numéro 120101** – Adoption de l'ordre du jour

6. RÈGLEMENT

6.1 **Projet numéro 120089 --> CES** - Règlement numéro 861-1-2020 modifiant le Règlement numéro 861-2019 décrétant l'imposition et le prélèvement des taxes foncières générales, spéciales et des compensations pour le budget de l'année 2020 dans le but de modifier l'échéance pour le paiement du deuxième versement des taxes foncières

33. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

33.1 **Projet numéro 120102** – Levée de la séance

La séance spéciale du conseil se déroulera en téléconférence et il n'y aura pas de présence d'élus à la salle des Comités.

Les élus sont invités à lire la procédure exceptionnelle relative au déroulement du conseil municipal spécial jointe aux présentes.

GATINEAU, le 27 mars 2020

La greffière,

M^e Geneviève Leduc